

PROCÈS-VERBAL

MERCREDI 6 juin 1951.

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

Présents: MM. Bater, Bradette, Breithaupt, Coldwell, Decore, Fraser, Gauthier (*Lac-Saint-Jean*), Graydon, Higgins, Lesage, MacInnis, MacKenzie, Macnaughton, Murray (*Cariboo*), Picard, Richard (*Ottawa-Est*), Robinson, Stick.

Aussi présents: MM. Heeney, Moran, Hemsley et Tovell.

M. A. D. P. Heeney est appelé. Il dépose des réponses supplémentaires aux questions posées antérieurement par MM. Murray, Coldwell, Green et Fraser sur les sujets suivants:

1. La Division de l'Information des Nations Unies.
2. Le statut légal des réfugiés et des apatrides. L'Organisation internationale pour les réfugiés et ses rapports avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
3. Les souscriptions au bulletin mensuel des Affaires extérieures.
4. L'émission de passeports spéciaux.

M. Heeney lit des déclarations supplémentaires sur les passeports pour la zone d'occupation soviétique en Autriche, et le statut des hauts commissaires dans les pays du Commonwealth.

Les membres du Comité étant appelés à voter sur division, à la Chambre des communes, les délibérations sont suspendues de 4 h. 10 à 4 h. 30.

Le témoin reprend la lecture des réponses susmentionnées. Il est ordonné que ces réponses soient consignées au compte rendu, de même que la déclaration promise au sujet de la Commission mixte internationale.

M. Heeney remet au secrétaire une liste des documents et discours publiés par la Division de l'Information du ministère au cours de l'année 1950.

Le Comité poursuit l'étude du Budget des dépenses:
Les postes 92 à 111 inclusivement sont adoptés.
Le poste 566 est approuvé.

M. Heeney est interrogé d'une façon particulière quant aux postes nos 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100 à 104, et 106.

M. Moran répond aux questions posées sur les postes 99 et 103.

Il est ordonné qu'une réponse concernant le poste 107 soit versée au compte rendu.

Le témoin est interrogé longuement sur les cotisations et les contributions des pays-membres des Nations Unies, ainsi que sur les paiements effectués et les sommes non acquittées.

Sur la proposition de M. Lesage,

Il est ordonné: — Que le président rapporte à la Chambre le Budget des dépenses approuvé.